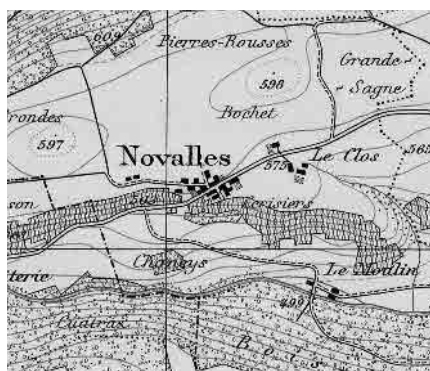


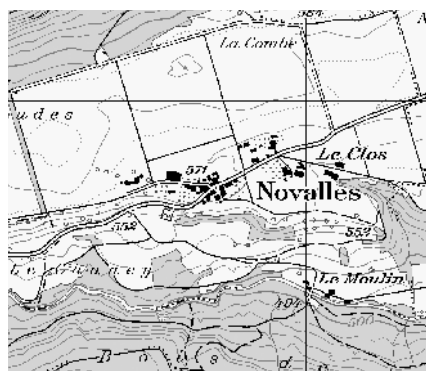


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Hameau isolé au Pied-du-Jura et dominant le vallon de l'Arnon. Bâti centré autour d'un croisement marqué par la Maison de commune. Imposantes fermes domaniales et ancienne industrie hydraulique.



Carte Siegfried 1890



Carte nationale 2005

Hameau

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒		Qualités spatiales
☒	☒		Qualités historico-architecturales



Novalles

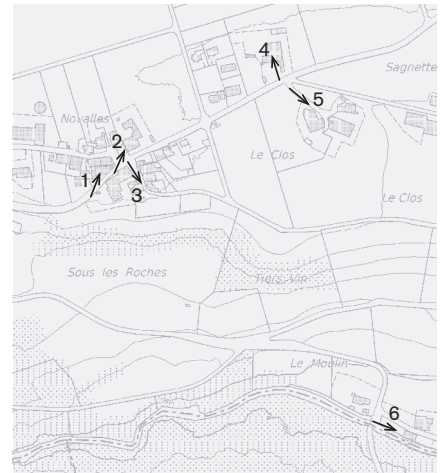
Commune de Novalles, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



2 Maison de commune, 1833



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-6



3



4



5



6 Anciennes industries hydrauliques

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



Périmètre, Ensemble (P, E)
 Environnement (PE, EE)
 Elément individuel (EI)
 Observation
 Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Entité principale de l'agglomération agricole située au bord d'un plateau délimité par un ravin, constituée princ. de fermes des 18 ^e /19 ^e s., nombreux murs de soutènement ou délimitant des jardins	AB	/	X	X	A			1-3
EI	1.0.1	Maison de commune et anc. collège, sobre bâtiment avec toiture en pavillon surmontée d'un clocheton, 1833				X	A			2
E	0.1	Deux fermes groupées au lieu-dit Le Clos, larges fermes concentrées de deux niveaux avec toit à demi-croupes, diverses annexes et cours, datées 1786/1806	A	/	/	X	A			5
EE	I	Flanc escarpé du vallon de l'Arnon, couvert de prés	a			X	a			6
	0.0.1	Canal de dérivation des eaux						o		
	0.0.2	Anc. industries hydrauliques au lieu-dit Le Moulin, 19 ^e s.						o		6
	0.0.3	Cours de l'Arnon, en grande partie caché sous une épaisse végétation						o		6
	0.0.4	Cimetière sous forme d'étroit rectangle clos d'un mur, situé dans l'axe d'un long cordon boisé						o		
EE	II	Plateau de prés et de cultures au pied des premiers contreforts boisés du Jura	ab			X	a			4,5
	0.0.5	Rangée isolée de trois fermes en ordre contigu, espace délimité par un noyer, un anc. mur de vigne et une fontaine						o		
	0.0.6	Trois habitations individuelles gênant la lisibilité à l'entrée E du site, déb. 21 ^e s.							o	
	0.0.7	Anc. battoir converti en grande salle et service du feu, m. 18 ^e / fin 20 ^e s., et local de coulage transf. en habitation, déb. 20 ^e s.						o		
EI	0.0.8	Ferme du Bochet composée de plusieurs corps de bâtiments, jardin potager entouré d'un mur, 18 ^e -19 ^e s.				X	A			4
	0.0.9	Affluent de l'Arnon déterminant un petit promontoire						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le nom de Novalles est cité pour la première fois en 1179 sous la forme Novellis, dérivée du latin « novalis » ou « novelli (fundi) », signifiant terre nouvellement défrichée, jachère, champ cultivé. Au Moyen Age, le hameau dépendait de la baronnie de Grandson. Elle céda une partie du hameau à l'abbaye cistercienne de Haucrêt, tandis qu'une autre partie fut transmise plus tard, au 14^e siècle, à la seigneurie de Champvent. Sous le régime bernois, la localité fut rattachée à la terre de Montagny et intégré dans le bailliage de Grandson Novalles. Au 18^e siècle, une partie de Novalles accéda au statut de fief noble et fut remise à la famille Calame de Grandson. De 1798 à 2006, le hameau était compris dans le district de Grandson. Au spirituel, Novalles relevait de la paroisse de Fiez.

L'agriculture s'avère être encore aujourd'hui la vocation première du site, activité à laquelle venait autrefois s'ajouter la viticulture, qui, comme en témoigne la première édition de la carte Siegfried de 1890, était pratiquée sur les terrains escarpés situés au sud de l'agglomération. Les vignobles cultivés jusqu'en 1930 durent être arrachés, après avoir été ravagés par différentes maladies. Ces vignes constituaient une bande compacte orientée est-ouest qui suivait le versant ensoleillé du vallon de l'Arnon. Les exploitations forestière et gravière venaient compléter l'ensemble des activités économiques des habitants du hameau. Un moulin, ainsi qu'une scierie, étaient également exploités au fond du vallon de l'Arnon, sur un canal parallèle à la rivière, générant un secteur d'activité agroalimentaire.

Dans l'ensemble, le site n'a guère évolué depuis le premier relevé de la carte Siegfried. Ce dernier montre en effet le hameau, situé à mi-chemin sur la route entre Fontaines-sur-Grandson et Vugelles, aggloméré autour d'une bifurcation en fourche formée par l'intersection d'une route secondaire. On remarque déjà au centre l'école construite en 1833. A l'ouest, le long de la route de transit, on y distingue également une amorce de développement à caractère rural.

Il s'agissait d'une ferme et d'un battoir remontant au milieu du 18^e siècle et servant autrefois à battre le chanvre. Ce bâtiment fut transformé à la fin du 20^e siècle, afin d'accueillir une grande salle et le service du feu. Seules trois villas individuelles furent construites à cet endroit au tournant du 20^e au 21^e siècle.

Malgré une légère augmentation de la population au tournant du 20^e au 21^e siècle, son niveau est resté inférieur à celui de la seconde moitié du 19^e siècle : le hameau comptait en effet 134 habitants en 1850, plus que 69 en 1970, 99 en 2010. En 2000, les trois quarts de sa population active étaient des pendulaires.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Novalles est la localité située le plus à l'ouest sur le plateau délimité par le vallon de l'Arnon, au pied des premières pentes du Jura. Son emprise est clairement limitée à l'est par un petit affluent (0.0.9), qui définit un promontoire partiellement boisé. Dépourvu d'édifice religieux, le hameau est composé pour l'essentiel d'un noyau principal (1) implanté sur le rebord du plateau dominant directement le vallon et d'un ensemble isolé (0.1) au sommet de l'échancrure modelée par l'affluent de l'Arnon.

Le périmètre principal (1) apparaît au sommet d'une côte, que la route en provenance de Vugelles à l'ouest gravit en écharpe. Remarquablement dense, son tissu se concentre à la bifurcation en fourche déterminée par une deuxième voie, d'importance très secondaire, qui relie Novalles à Vugelles en longeant la couture entre le vallon et le plateau. La présence d'habitations rurales et de fermes concentrées prédomine dans l'ensemble du hameau. Bâties en maçonnerie et coiffées généralement d'un toit à pans coupés, ces fermes datant des 18^e et 19^e siècles sont soulignées par des ouvertures mises en valeur par des encadrements en pierre jaune d'Hauterive ou en calcaire blanc du Jura. Elles comportent généralement un logis de deux niveaux percés de fenêtres réparties en axes réguliers, des ruraux dotés d'une

porte cochère arquée et plusieurs oculi dans le registre supérieur de la façade, afin de favoriser la ventilation de la grange.

En dépit de son emprise très réduite, cette entité offre une organisation étonnamment développée. L'entrée sud-ouest du périmètre est mise en scène par deux rangées de fermes se faisant face, gouttereaux sur rue. La partie amont de la route est définie par deux fermes mitoyennes, qui comportent des jardins en terrasse retenus pas des murs de soutènement, formant un front net, tandis que la partie aval de la rue est marquée par deux autres fermes contiguës, légèrement décalées. Ces deux groupes créent un puissant effet de resserrement, qui conduit le regard vers la Maison de commune (1.0.1). Ce sobre bâtiment de deux niveaux érigé à l'angle nord-est du carrefour central est clairement identifiable par son toit surmonté d'un clocheton et par sa porte centrale, elle-même mise en évidence par un perron et une corniche. Judicieusement placé au centre de la localité, cet unique édifice public s'impose comme le point fort du tissu. Accolé à une ferme du côté est, il noue à l'ouest une relation très particulière avec les murs pignons quasiment orbes des deux bâtiments qui occupent côte à côte la fourche de la bifurcation. Faisant plus ou moins face à la Maison de commune, le rang aval de la rue principale se singularise par un aménagement d'une grande qualité spatiale. En effet, la succession des gouttereaux est interrompue par une placette centrée sur une fontaine, délimitée en toile de fond par la façade pignon d'une étroite maison abritée sous un avant-toit à berceau. Cette petite place se poursuit ensuite sur une étroite ruelle bordée d'habitations, qui débouche sur le vallon escarpé de l'Arnon.

L'imbrication de plusieurs dépendances de hauteurs et d'orientations variables à l'arrière de la Maison de commune et de la ferme qui lui est adjacente produit, vu depuis l'est, un effet de silhouette particulièrement animé. Hormis le jardin ceint d'un mur placé devant le logis de cette ferme, l'espace-rue a récemment été banalisé par le large asphaltage des avant-cours privées.

A l'ouest de la bifurcation en fourche, partant de la Maison de commune, la voie secondaire est essentiellement bordée d'anciens ruraux en partie transformés en habitations.

A environ 150 mètres à l'est du noyau principal, deux imposantes fermes datant de 1786 et de 1806 déterminent avec leurs dépendances le groupement du Clos (0.1), situé légèrement à l'écart de la route de passage filant vers Fontaines-sur-Grandson et limité au nord-est par le chemin venant de Fiez. Orientés perpendiculairement aux courbes de niveau, les grands volumes longitudinaux des deux bâtiments principaux confèrent un certain poids à cet îlot environné de jardins et d'arbres fruitiers, tout en indiquant la direction du promontoire déterminé par l'affluent de l'Arnon. Au sud, un vaste jardin potager rectangulaire souligne l'implantation légèrement divergente des deux fermes : celle située à l'est est implantée parallèlement au potager, alors que celle du côté ouest se trouve légèrement de biais. L'espace ainsi dégagé engendre une cour triangulaire qui met en exergue la façade pignon caractérisée par une longue galerie en bois au niveau des combles.

Les environnements

La forte rupture de terrain, longée par la voie secondaire menant à Vugelles et par le tronçon supérieur du chemin qui descend en serpentant jusqu'au bord de l'Arnon (0.0.3), articule les abords des composantes bâties en deux environnements contrastés. Au premier plan, le flanc nord du vallon, couvert essentiellement de prés en raison de sa pente abrupte (I), est ciselé par un long cordon boisé, juste en contrebas du périmètre principal ourlé de vergers et de jardins potagers. Au sortir du goulet qui fait face à la Maison de commune, le chemin est mis en exergue par des plantations et des restes de murs de vignes couverts de lierre : cet axe du bâti se prolonge ainsi de manière évidente dans le paysage. Depuis ce chemin, la vue plongeante sur les anciennes industries hydrauliques situées au fond du ravin (0.0.2) est tout à fait captivante. Plus on s'enfonce dans le vallon, plus il s'y dégage un caractère sauvage.

A l'arrière-plan, le plateau (II) est structuré par un réseau de chemins vicinaux qui divisent les cultures en vastes rectangles, tout en faisant ressortir clairement les ondulations du relief. De ce côté, la plupart des vergers situés autrefois autour du noyau principal ont disparu. Il subsiste toutefois les arbres qui complètent çà et là quelques éléments architecturaux isolés : une capite de vigne en maçonnerie couverte d'un simple toit à deux pans, témoignage du passé viticole de la localité ; plus marquante, une étonnante rangée de fermes en ordre contigu (0.0.5) qui garde l'entrée ouest de la composante principale, converties en résidences et précédées de jardins d'agrément ; et enfin à l'est, l'imposante ferme du Bochet (0.0.8), disposée en retrait et légèrement en biais au nord de la route de Fontaines-sur-Grandson. Cette bâtisse comporte un long corps de logis percé de huit baies orienté gouttereau sur rue, auquel est accolé un haut rural mis en évidence par sa porte de grange. Le jardin potager devant la ferme est délimité par un mur. Cette propriété constitue en quelque sorte, avec le domaine du Clos situé de l'autre côté de la route, la « porte » orientale du hameau.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités de situation
×	×	×		

Qualités de situation prépondérantes du hameau situé à l'extrémité occidentale du petit plateau délimité par l'Arnon et sur les premiers contreforts du Jura couverts de larges bandes boisées qui définissent un cadre relativement serré autour de la localité. Hameau remarquablement préservé, implanté à l'écart des principales voies de communication. Effet de silhouette particulièrement marqué de par la forte interaction du noyau bâti avec le flanc opposé du vallon, à peine plus élevé que le plateau et d'un aspect très sauvage.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	Qualités spatiales
×	×		

Qualités spatiales évidentes à de nombreux égards : entrées de la localité renforcées par deux effets de « porte » bien perceptibles, densité du noyau principal autour de la maison de commune fortement accentuée par son implantation à l'emplacement une bifurcation en fourche, hiérarchie clairement exprimée entre l'axe de passage, la placette latérale et le chemin secondaire, bordés respectivement par des fermes plus ou moins opulentes, des habitations de dimensions modestes et des ruraux dissociés qui définissent ainsi des espaces très contrastés, et ce malgré la taille réduite du périmètre.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	Qualités historico-architecturales
×	×		

Qualités historico-architecturales évidentes en raison de l'homogénéité et la bonne conservation des fermes remontant aux 18^e et 19^e siècles, dont trois remarquables exemples de fermes domaniales, ainsi qu'en raison de la Maison de commune et de l'ancien collège de la première moitié du 19^e siècle, qui relève d'une typologie villageoise bien caractérisée.

2^e version 04.2010/che, job

Photos numériques : 2011
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
535.680/186.716

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse